



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

**PREAVIS No 01-2016**

**concernant la réfection du terrain de sport  
du complexe scolaire du Clos-Béguin**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de commission :  
le 16 février 2016 à 20h00

en la salle de conférence  
Route des Deux-Villages 23

## SOMMAIRE

### Chapitres

1. **Objet du préavis**
2. **Historique**
3. **Présentation du projet**
4. **Aspects financiers**
  - Coût des travaux
5. **Coûts d'exploitation annuels**
6. **Conclusions du préavis**

St-Légier-La Chiésaz, le 4 janvier 2016

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 92'000.- pour financer les travaux de réfection du terrain de sport et de divers aménagements sur cette place.

2. Historique

Le terrain de sport du complexe scolaire de Clos-Béguin, construit en 1979, a été agrandi entre 1994 et 1995 et recouvert d'un sol en polyuréthane.

La dernière rénovation date de 2004, soit dix ans après le changement du revêtement, ce qui correspond à la durée de vie moyenne de ce type de sol.

Actuellement, le terrain a besoin d'une nouvelle rénovation car le revêtement en question est fortement endommagé.

3. Présentation du projet

Ces travaux sont nécessaires pour éviter une dégradation plus importante qui nécessiterait de refaire complètement le terrain. Par la même occasion nous profitons de changer la clôture et le grillage alentours qui sont en mauvais état malgré les entretiens courants. Le bac à sable pour le saut en longueur sera également remis en état. Un portail sera créé dans la clôture afin de faciliter l'accès pour les travaux d'entretien. Les buts de football (et handball) dont les filets devaient être changés plusieurs fois par année seront remplacés par des buts à structure rigide. Une demande d'octroi de contribution du fonds du sport vaudois a été envoyée à ce service.

4. Aspects financiers

Le coût des travaux s'entend soumissions rentrées.

Libellé	Montants TTC	Total
Travaux et divers aménagements	15'564.35	
Revêtement du terrain de sport	66'572.95	
Buts pour football et handball	5'130.00	
Total	87'267.30	
Divers et imprévus	4'732.70	
<b>Total TTC</b>		<b>92'000.00</b>

La municipalité propose de financer cette dépense par la trésorerie courante et d'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum.

5. Coûts d'exploitation annuels

Coûts d'amortissement estimés pour l'ouvrage projeté :

Intérêts lissés (2%)	CHF	920.00
Amortissement	CHF	9'200.00
Entretien assuré par nos services	CHF	<u>0.00</u>
<b>Total réparti avec la Commune de Blonay</b>	<b>CHF</b>	<b>10'120.00</b>

6. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis ;
- ⇒ Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 92'000.- ;
- ⇒ Encaisser l'éventuelle contribution du fonds du sport vaudois ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay



Le Secrétaire

J. Steiner

Municipal délégué : M. G. Gygli